



## Compte-rendu de la réunion CMJ du 10.12.22

*Sont présents : Antoine, Valentin, Loïs, Manon, Léa et Soline*

*Sont excusés : Mathys D, Mathys M, Charline, Coline, Oscar, Célié, Annie*

### **1. Bilan marché de Noël**

Le marché de Noël a eu lieu le 9 décembre et le CMJ a tenu un stand de 16h30 à 19h. Voici le bilan de cette animation.

- Il faisait froid : à voir pour une possibilité de tente fermée ?
- Chocolat chaud était une très bonne idée, (un peu trop fort)
- Donner un nom au marché de Noël ?
- Stand photos très bien : le fond était meilleur, attention au niveau de l'éclairage
- Revoir l'emplacement du stand car peu de visibilité
- Acheter des serre-têtes de Noël pour proposer de se costumer davantage pour la photo
- Attention à la communication : affiches pas assez explicatives, pas d'affiche qui disait qu'il s'agissait d'un stand CMJ
- Attention à ranger le stand pour ne pas laisser de bazar : voir pour un banc ?
- Prévoir un tabouret pour les photos avec les plus petits

Bilan financier : 106€80

L'idée est d'acheter plusieurs petits cadeaux (Playmobil, Lego, pâte à modeler, puzzles). Annie et Camille iront acheter les jouets et nous irons les remettre au Restos du Cœur.

### **2. Accueil CME de Sain Bel**

Par petits groupes, les jeunes élus établissent un planning pour cette rencontre et voici la proposition que nous faisons pour ce jour :

14h-14h30 : accueil du CME, temps d'échange sur les missions d'élus

14h30-15h : jeu type Burger King et un jeu de Sain Bel

15h-16h : jeu de piste qui finit au Sorbier

16h-16h30 : goûter partagé

16h30-17h30 : jeux dans les bois

Le samedi 13 mai, nous avons une réunion le matin : nous allons donc proposer cette date pour la rencontre afin de profiter de la matinée pour préparer nos animations.

*Pour la prochaine fois*

- ➔ Rien de spécial. Nous nous reverrons en janvier avec un planning assez dense pour la préparation de l'enregistrement de la chanson.
- ➔ Le CMJ (et leurs parents) est invité à la cérémonie des vœux du maire **le samedi 7 janvier à la salle des fêtes à 18h.**